

## 6 Société et Culture

## Sécurité sociale/Bilan d'étape sur l'assainissement du fichier CNSS

## Que de fraudes !



Photo : AJT

Nicole Assélé abordant, avec la presse, la question de l'assainissement du fichier pension retraite de la CNSS.

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

**APRÈS** le recensement physique et le paiement nominatif des assurés et du personnel effectués au mois de décembre 2017, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Dr Nicole Assélé, a animé, mardi dernier, une conférence de presse dans l'enceinte de la société. But de cette rencontre avec la presse: dresser le bilan d'étape de l'opération portant assainissement du fichier pension retraite et la mise sous chèques des salariés. Elle a d'abord tenu à rappeler: «l'opération de recensement a été commise pour nous permettre d'avoir une meilleure lisibilité. Nous avons constaté que certains pensionnés ont plus de 120 ans; que 7 à 8 pensionnés sont payés via un même numéro de compte. Les exemples de fraudes sont nombreux. Mais nous avons eu gain de

cause, dans la mesure où, au mois de novembre, nous avons pu économiser, sur la bancarisation, près de 800 millions, et sur le trimestre plus de 800 millions également. Ce qui fait un gain trimestriel de 1,6 milliard et 800 millions par mois. Cette opération a également été étendue à l'étranger. Il faut dire que les retraités gabonais à l'étranger ne s'étaient pas fait recenser depuis près de 50 ans», a-t-elle confié. Révélant les résultats de l'opération d'assainissement, Nicole Assélé a indiqué qu'à Libreville en particulier, et au Gabon en général, la CNSS a émis 1 542 chèques pour un montant total de 3 milliards 634 millions 398,048 francs CFA.

« Nous avons prévu en espèces de payer pour 9 899 pensionnés et en mise à disposition 3 803 pensionnés. Pour des valeurs respectives de 602 millions 983,144 frs, et 444 millions 888,019. Le montant total que nous devons payer au mois de novembre était de 4 milliards 682 millions

279 211 frs. Si on s'en tient aux virements. Au 25 décembre 2017, nous avons payé pour 3 milliards 667 millions 789,407. C'est-à-dire 1 milliard 014 millions 489,804 de francs non récupérés, en espèce ou en mise à disposition, ou encore en chèque. Nous avons laissé un temps pour les réclamations, peut-être que certains bénéficiaires n'étaient pas informés à temps, afin qu'ils viennent récupérer leur dû», a confié Nicole Assélé.

L'opération a donc permis à la CNSS de faire une économie de 721 millions 377 315 FCFA entre le 25 décembre à ce jour. Et seulement près de 300 cas de réclamations pour un montant avoisinant 293 millions.

**749 RETRAITÉS EN EUROPE.** A l'étranger, la CNSS a enregistré en France et en Europe, 749 retraités contre 1 737 habituellement recensés, pour un montant des pensions trimestrielles de 1 milliard 681 millions 646 145 francs Cfa. « Or pour cette opération, nous

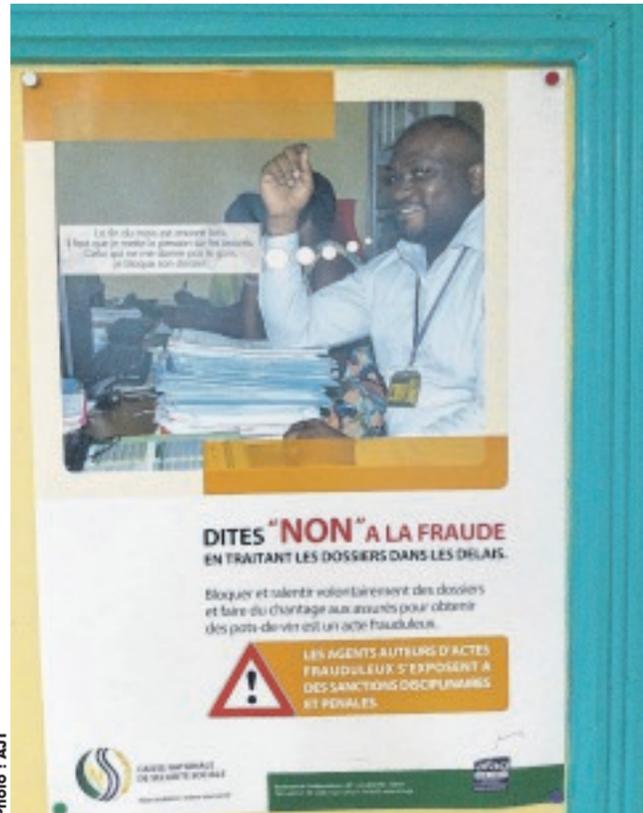


Photo : AJT

Message de sensibilisation contre la corruption et la fraude sur un mur du siège de la CNSS.

n'avons payé que 938 millions. Soit un gain de 743 millions 448 710 frs (...) Et si nous incluons les réclamations en cours, nous aurons un gap bénéficiaire de près de 650 millions sur l'Europe.»

Dans la zone Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest, sur 502 pensionnés, pour un montant de 222 744 894 francs Cfa, seules 260 personnes ont été physiquement recensées pour environ 140 millions de francs de prestation. « Là aussi, un gain de 82 millions a été réalisé par les équipes de la CNSS.»

L'Afrique centrale, elle, comptait 66 retraités pour 30 millions. 26 seulement ont été enregistrés pour un gain de 17 millions. « Il y a encore à nettoyer, car nombreux sont passés entre les mailles du filet. Nous allons revoir beaucoup de choses», a prévenu Nicole

Assélé.

Avant de poursuivre : « Nous avons enregistré beaucoup de cas de fraudes, telles que les usurpations de carrières, les falsifications de documents, sans oublier le cas insolite des personnes décédées continuant de percevoir leur pension. Surtout dans la zone Europe. Des veuves mariées, mais qui continuent de toucher la pension du disparu; des ayants-droit qui ont atteint la majorité, etc. Ce genre des cas, nous en avons dénombrés beaucoup. Cette opération, louable et salutaire à plus d'un titre, nous a donc permis de voir par où nous devons passer, et ce que nous devons faire pour essayer de minimiser la fraude en ce qui concerne les pensions», a conclu la directrice générale de la CNSS. Visiblement désappointée par l'ampleur du phénomène.

## Ces investissements fallacieux de la CNSS

AJT

Libreville/Gabon

« **LA** CNSS est malade! Nous avons des cas patents de fraudes.» Au cours de l'échange qu'elle a eu mardi dernier avec la presse, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Nicole Assélé, avait du mal à contenir son étonnement en évoquant la situation dans laquelle elle a trouvé cette entreprise. Bâtiments construits à coûts de milliards de francs ne répondant pas aux normes, surfacturations, chèques payés par

des entreprises aux noms de quelques agents et qui ne sont pas reversés à la boîte, recouvrements illégaux des cotisations des entreprises par des agents, des prêts non remboursés ...

C'est le bilan dressé par Nicole Assélé pour répondre à ceux qui l'accusent de "se servir dans les caisses de... la Caisse". « Nous avons diligenté un audit qui nous a montré que la CNSS est malade. Aujourd'hui, la CNSS a des engagements de près de 116 milliards de francs, dans le cadre d'investissements tous azimuts réalisés de gré à gré, pour une quarantaine de milliards déjà payés, mais plus de 69 milliards d'engagements

directs de la CNSS. Dans ces engagements, il y a beaucoup de surfacturations démontrées par des expertises. Nous ne pouvons pas avoir une convention pour un travail de 1,8 milliard et avoir des avances de 2 milliards!», a noté l'oratrice ce seul fait, pour s'en étonner.

Nicole Assélé constate aussi qu'à la CNSS, tout est obligation. Même ce qui ne l'est pas le devient. Quelques exemples : des avances dites conventionnelles pour tous les salariés au 05 février allant jusqu'à dix fois le salaire de l'agent. Le quart-plan, la possibilité pour la CNSS d'aider les agents-cadres à avoir un véhicule de fonction qui leur revient

au bout de 4 ans. Et dans ce cas, la CNSS verse 1,8 million 800 mille francs chaque année à cet agent durant les 4 années. Et en fin de compte, la Caisse ne récupère pas la totalité de ce prêt.

Sur l'immobilier, à Libreville et ses environs, l'on note, entre autres, la construction d'un bâtiment prévu R+3, et finalement construit R+8. « Il n'est donc pas sûr qu'il réponde aux normes », a relevé le DG de la CNSS.

A Okolassi, le terrain qui a coûté à la CNSS 1 milliard de francs, semble aujourd'hui ne pas être la propriété du vendeur. En province, à Oyem, le bâtiment flambant neuf de la CNSS présente des

fissures. « Nous ne pouvons pas l'assurer, parce que nous avons construit sans contrôle et le bâtiment présente des fissures », confie Mme Assélé précisant, par ailleurs: « j'ai d'abord arrêté tous les investissements pour revoir les contrats. Nous ne sommes pas venus faire de vieux os ici; mais redresser la maison. »

Seul l'audit commis par la direction générale permettra à l'opinion d'avoir un meilleur éclairage sur la situation qui prévaut à la Caisse de sécurité sociale. En attendant, sensibiliser, sévir, punir, est la méthode qu'entend adopter la nouvelle équipe dirigeante pour mener à bon quai le bateau CNSS.

## Ici et ailleurs

• Santé

**La grippe accroît fortement le risque de crise cardiaque**

Les personnes souffrant de la grippe pourraient avoir un risque de crise cardiaque multiplié par six durant la première semaine de l'infection, selon une étude publiée mercredi, et qui conforte la nécessité d'étendre largement la vaccination. Celle-ci confirme de précédentes études montrant un lien entre la grippe, les crises cardiaques et une mortalité accrue. "Ces résultats sont importants car ils confirment l'existence d'un lien entre la grippe et l'infarctus du myocarde et renforce l'importance de la vaccination", souligne Jeff Kwong, un chercheur de l'Institut de sciences cliniques et de santé publique de l'Ontario au Canada.

Gynécologie

**Des césariennes trop courantes dans certains pays**

Les naissances par césarienne sont trop rares dans certains pays, surtout en Afrique, et trop courantes dans d'autres, par exemple en Amérique latine, ont observé des chercheurs dans une étude pilotée par l'OMS et publiée hier. Cette étude de la revue médicale BMJ, coordonnée par l'OMS, porte sur 72 pays lors de la période 2010-2014. Elle exclut les pays riches de la planète. "Il y avait de larges inégalités entre les pays, avec des taux nationaux [de césariennes] variant de 0,6% au Soudan du Sud à 58,9% en République dominicaine", ont indiqué les auteurs. En Afrique subsaharienne, la césarienne est très peu pratiquée, par exemple au Tchad (1,5% des naissances), au Burkina Faso (2,1%) en Côte d'Ivoire (3,1%) ou en République démocratique du Congo (5,5%). Elle est très pratiquée dans des pays comme l'Égypte (55,5%), l'Argentine (43,1%) ou la Colombie (36,9%).

• Musique

**Mark E Smith décédé**

Mark E. Smith, leader abrasif du groupe The Fall et figure incontournable du mouvement post-punk, qui a influencé nombre d'artistes, de Sonic Youth à Pulp, est mort hier à l'âge de 60 ans. Aucun détail n'a été donné sur le lieu et la cause du décès, mais d'après les dernières nouvelles en août 2017, la tournée américaine de The Fall avait été annulée après l'hospitalisation de l'icône de Manchester. Sa gorge, sa bouche, ses dents et son système respiratoire étaient atteints d'un mal "à la fois étrange et rare".

Rassemblés par F.S.L.